

Graham Fraser  
Commissaire aux langues officielles

***Révéler l'inconnu : L'enjeu auquel font face les études canadiennes dans  
le contexte actuel d'information continue, de dualité linguistique et de  
diversité culturelle***

Notes pour une allocution à la Conférence internationale du Conseil international  
d'études canadiennes intitulée « Le Canada à découvert »

Ottawa (Ontario)  
27 mai 2008

Seul le texte prononcé fait foi

J'aimerais vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole à votre conférence. Je trouve le programme si fascinant que j'aurais aimé assister aux séances. Le thème accrocheur de la conférence m'a incité à réfléchir sur les lignes de démarcation entre ce que nous savons, quand nous l'apprenons, et ce que nous croyons savoir du Canada.

En 1950, après le décès de l'ancien premier ministre William Lyon Mackenzie King, mon père, qui était alors le rédacteur en chef de *Macleans* dans la région d'Ottawa, a écrit un long et positif article sur l'homme qui a eu le plus long mandat en tant que premier ministre<sup>1</sup>.

L'article reprenait des faits bien connus, comme sa carrière publique, ses réalisations et son habileté en politique. Il portait également sur un certain nombre de faits que je suppose peu connus à l'époque, soit le fait que King avait réussi à convaincre Nehru que l'Inde, pays nouvellement indépendant, devait faire partie du Commonwealth en lui racontant l'histoire de son grand-père, William Lyon Mackenzie, qui avait dirigé la rébellion du Haut-Canada en 1837. King avait parlé de son association avec divers monarques et de sa fierté non dissimulée à l'égard de son grand-père, lui qui avait quitté le Haut-Canada après la rébellion pour éviter la pendaison.

L'article décrivait également un fait pratiquement inconnu, à savoir l'attention et la gentillesse que témoignait King aux personnes qui vivaient des pertes. Mon père a écrit dans l'article que le premier ministre soutenait n'importe quelle personne, même de lointaines connaissances, qui vivait un deuil de toute nature, si petit, voire anodin, qu'il soit. À ce sujet, mon père a raconté qu'il avait reçu un appel du premier ministre après la mort de notre chien. Mon père, convaincu qu'il était victime d'une mauvaise blague, n'a parlé de cet appel à personne, jusqu'au jour où il a demandé à un membre du personnel du premier ministre si ce dernier lui avait vraiment téléphoné.

« Il s'agissait effectivement du premier ministre, lui a répondu cet employé. Il fait souvent ce genre de choses. »

Dans son article, mon père n'a pas parlé du spiritualisme de King, puisqu'il n'en savait rien, comme presque tout le monde. Un an plus tard, après avoir obtenu un renseignement confidentiel d'un membre du personnel de King, il a retracé les médiums que King avait consultés en Angleterre et a rapporté la nouvelle<sup>2</sup>.

Je suppose que les personnes qui connaissent un tant soit peu le 10<sup>e</sup> premier ministre du Canada sont au courant des quatre faits suivants : il a esquivé la

---

<sup>1</sup> Blair Fraser, « Mackenzie King as I Knew Him », *Macleans*, le 1<sup>er</sup> septembre 1950, dans *Blair Fraser Reports: Selections 1944-1968*, John Fraser et Graham Fraser, éd., Toronto, Macmillan of Canada, 1969, p. 33-42.

<sup>2</sup> Voir H. Gordon Green et Guy Sylvestre, éd., *A Century of Canadian Literature*, Toronto, Ryerson Press, 1967.

promesse faite au Québec de ne pas imposer la conscription (« Pas nécessairement la conscription, mais la conscription si nécessaire »); il était un champion du compromis (F. R. Scott a admirablement bien résumé ce trait de caractère quand il a écrit que « pour lui, pas de demi-mesure, il visait toujours le quart [traduction] »); il a été premier ministre très longtemps; et il était bizarre – comme en témoigne le fait qu’il parlait à sa mère décédée). En guise de présentation dans un documentaire, une animatrice d’émission de télévision a dit qu’il était un célibataire excentrique qui croyait pouvoir parler aux morts<sup>3</sup>.

Il y a un certain nombre de points intéressants quant à cette série de faits. Mon père écrivait pour une revue qui paraissait toutes les deux semaines. Les journaux n’avaient pas de chroniqueurs politiques, la télévision n’existait pas, et les stations de radio ne comptaient pas de reporters. À cette époque, la discrétion était une vertu. Lorsque King est décédé, mon père a appris des choses qu’il n’aurait pas pu apprendre – et dans certains cas, a parlé de choses qu’il n’aurait pas pu rapporter – du vivant de King.

C’était à l’époque où les hommes d’État écrivaient des lettres et tenaient des journaux intimes. C’est par le journal intime de King que les historiens ont appris qu’il avait annulé une réunion du Cabinet pour être avec son chien Pat et qu’il avait des croyances excentriques dont il donnait des détails.

De nos jours, ce cycle (reportages quotidiens, analyses aux deux semaines et révélations posthumes) a été rompu par les chaînes d’information continue, le Drudge Report, Facebook et YouTube.

Ainsi, les notions de réflexion personnelle et de contemplation sont devenues presque désuètes, les autobiographies ont remplacé allègrement les documentaires, et le blogue est devenu le principal vecteur des opinions et des analyses politiques.

Du coup, la réflexion personnelle porte aujourd’hui davantage sur la vie privée et est plus souvent rendue publique – ce qui la rend beaucoup plus éphémère. En supposant que les hommes d’État de notre époque tiennent un journal intime – ce qui serait plutôt étonnant – il est peu probable que les archives pourront être rendues publiques dans 30 ans puisque Bibliothèque et Archives Canada ne disposera sans doute pas de la technologie nécessaire pour lire les fichiers informatiques qui seront tombés en désuétude depuis bien longtemps. En fait, la technologie actuelle ne me permet plus de lire les notes ou les histoires que j’ai rédigées il y a 10 ou 15 ans avec des ordinateurs qui étaient pourtant à la fine pointe à l’époque.

Mon père faisait partie d’un groupe de journalistes canadiens d’après-guerre qui ont aidé leurs concitoyens à connaître l’histoire de leur pays.

---

<sup>3</sup> Cable Public Affairs Channel (CPAC), “William Lyon Mackenzie King”, reportage de la série *The Prime Ministers*, [www.cpac.ca/PMseries/William\\_Lyon\\_Mackenzie\\_King.pdf](http://www.cpac.ca/PMseries/William_Lyon_Mackenzie_King.pdf)

Du milieu des années 1940 au milieu des années 1960, des journalistes talentueux, brillants et tous différents les uns des autres ont travaillé pour *Maclean's*, notamment Pierre Berton, Ralph Allen, June Callwood, Trent Frayne, Peter C. Newman, Christina McCall Newman, Robert Fulford, Peter Gzowski, Harry Bruce et Jack Batten, parmi tant d'autres. La revue a déniché, publié et aidé des romanciers comme Hugh MacLennan, Morley Callaghan, Fred Bodsworth et Mordecai Richler.

Dans cette période, *Maclean's* a largement contribué à expliquer le Québec francophone aux Anglo-Canadiens. En 1944, le rédacteur en chef de *Maclean's*, Arthur Irwin, a fait parvenir à l'ensemble du personnel une note dans laquelle il avait écrit :

Nous acceptons et soutenons l'idée canadienne, qui consiste en la création d'une nation fondée sur deux cultures, deux langues et deux religions. Nous défendons et avons toujours défendu le droit juridique et moral du Québec de préserver ses institutions et ses coutumes propres qui sont un droit acquis [traduction]<sup>4</sup>.

Comme déclaration de principes, il y a 64 ans, c'était assez intéressant, et même avant-gardiste pour ce périodique réputé au sein de la classe moyenne anglo-canadienne. C'était une vision qui s'appuyait sur le biculturalisme, le bilinguisme, la tolérance religieuse et les droits, plutôt que sur les privilèges.

Vingt ans plus tard, à l'époque de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, cette approche était toujours controversée. Dans certains milieux, elle l'est encore aujourd'hui.

C'est un peu cette vision que je m'efforce de promouvoir à titre de commissaire aux langues officielles. Mon mandat consiste, en partie, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et à promouvoir la dualité linguistique.

La fonction de commissaire est dotée de certains instruments fort utiles : les enquêtes, les vérifications et la possibilité d'intervenir devant les tribunaux. Au fond, j'ai le mandat (et les moyens) d'encourager et de déranger, que ce soit la classe politique canadienne, bien sûr, mais aussi le public canadien, pour leur rappeler que l'anglais et le français sont des langues canadiennes qui appartiennent à chacun.

Que l'on soit journaliste, politologue, sociologue ou historien, il n'est donc pas possible de comprendre le Canada sans tenir compte de sa dynamique linguistique. Cette dualité est une trame importante de notre histoire, que l'on peut suivre notamment à travers l'épanouissement de la culture canadienne.

---

<sup>4</sup> Cité par Patrick H. Brennan, *Reporting the Nation's Business: Press-Government Relations during the Liberal Years, 1935–1957*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1994, p. 112.

Mon père est décédé il y a 40 ans, et je ne veux en aucun cas laisser entendre qu'il a vécu pendant l'âge d'or de la nation canadienne. Les deux décennies qui ont suivi la guerre ont été synonymes de prospérité et de confiance en soi pour les Canadiens, mais ceux-ci avaient tout de même du mal à se voir dans leur environnement culturel. Les romans canadiens étaient rares et peu populaires. Dans les années 1940, Hugh MacLennan a eu beaucoup de mal à trouver un éditeur au Canada. Robert Fulford a fait remarquer que MacLennan était généralement publié aux États-Unis où certains de ses livres avaient obtenu un grand succès de librairie à New York, mais que l'écrivain avait souvent déploré que les éditeurs américains faisaient preuve d'indifférence à l'égard des personnages et des histoires campés au Canada. Selon MacLennan, l'attitude américaine se résumait à ceci : « Jeune homme rencontre jeune fille à Winnipeg... et on s'en fout! »<sup>5</sup>.

Dans un chapitre qu'elle ajoutée à l'autobiographie inachevée de la regrettée Morley Callaghan, Christina McCall décrit la condescendance dont faisait l'objet cette auteure par ses professeurs de littérature à l'Université de Toronto dans les années 1950<sup>6</sup>.

Il y avait peu de films produits ou réalisés au Canada – s'il y en avait –, si ce n'est ceux de l'Office national du film; le théâtre canadien de langue anglaise se résumait au Festival dramatique national de Stratford et aux spectacles de Broadway en tournée au Royal Alexandra Theatre à Toronto; et le théâtre de langue française ne se jouait que dans un ou deux théâtres en difficulté à Montréal.

Les choses ont commencé à bouger grâce à la publication du rapport Massey, à la création du Conseil des Arts du Canada au début des années 1950 et au lancement de la CBC et de Radio-Canada en 1952, mais ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard que le milieu artistique a commencé à récolter plus de deux ou trois fruits par année.

Comme l'a dit Margaret Atwood, le Canada est un territoire inconnu pour les gens qui y vivent, mais pour nous connaître, nous devons connaître notre propre littérature<sup>7</sup>. Michel Tremblay a exprimé le même sentiment sous un angle différent lorsqu'il a déclaré que « l'écriture est une lettre que je m'écris à moi-même pour m'expliquer le monde<sup>8</sup> ».

---

<sup>5</sup> Robert Fulford, « The international success of Canadian literature », *National Post*, 6 juin 2001,

<sup>6</sup> Stephen Clarkson, éd., *My Life as a Dame: The Personal and the Political in the Writings of Christina McCall*, Toronto, House of Anansi Press, 2008, p. 23-24.

<sup>7</sup> Citée par Justin Edwards et Douglas Iveson, *Downtown Canada: Writing Canadian Cities*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 4.

<sup>8</sup> Adrian Wills, *Entre les mains de Michel Tremblay*, (documentaire).

L'épanouissement du génie créateur au cours des 40 ou 50 dernières années a créé un nouveau paysage au Canada. En effet, les meilleurs universitaires canadiens ont non seulement aidé à modeler ce paysage, ils ont aussi fait éclater les limites artificielles des disciplines. Parmi les universitaires de langue anglaise, je pense à Marshall McLuhan, qui est non seulement un professeur de littérature, mais également un analyste visionnaire des communications; je pense à Charles Taylor, qui est non seulement un professeur de science politique et de philosophie, mais aussi un philosophe. Chez les universitaires de langue française, je pense à Pierre Dansereau, qui a pratiquement inventé le domaine de l'écologie; je pense à Gérard Bergeron, qui était non seulement un politicologue de renommée internationale, mais également un observateur perspicace de la vie politique contemporaine. Cependant, un vaste pan du paysage canadien demeure inconnu.

Pour ce qui est des progrès réalisés, le multiculturalisme – qui a déjà été un terme bureaucratique presque dérisoire décrivant les programmes de subventions du gouvernement fédéral – permet maintenant aux Canadiens de connaître un peu mieux des collectivités qui étaient autrefois distantes, étrangères et méconnues.

Mordecai Richler n'a sans doute pas contribué à améliorer les relations entre les francophones et les anglophones, mais il a levé le voile sur la communauté juive de Montréal. Nicco Ricci a transformé l'expérience d'un immigrant italien en une expérience culturelle canadienne – tout comme M. G. Vassanji a révélé aux Canadiens ce qu'avaient vécu les Asiatiques de l'Ouganda, Rohinton Mistry et David Davidar ont permis aux Canadiens de comprendre ce qu'était l'Inde, et Austin Clarke a permis d'avoir des références canadiennes aux Caraïbes.

Malheureusement, pour de nombreux Anglo-Canadiens, le français demeure une langue étrangère. La barrière linguistique est toujours là. Lorsque l'on discute de diversité culturelle, peu de gens savent ou comprennent que le Canada francophone, au Québec et dans les autres provinces et territoires, devient aussi diversifié sur les plans culturel et racial que le Canada anglophone.

En effet, je pense que le Canada anglophone prend de plus en plus ses distances par rapport au Canada francophone. L'esprit d'accommodement et l'excitation découlant d'alliances controversées suscitent moins d'enthousiasme qu'à l'époque de Baldwin et Lafontaine, ou de Macdonald et Cartier.

Pourtant, les pièces de Michel Tremblay et de Michel Marc Bouchard ont été traduites, tout comme les romans d'Yves Beauchemin, de Nicole Brossard, de Jacques Poulin, de François Gravel, de Daniel Poliquin et de Gaétan Soucy. Mais leur impact reste limité.

Le succès commercial qu'a obtenu le film bilingue *Bon Cop, Bad Cop* montre que les Canadiens sont au moins encore capables de rire de la situation linguistique du pays. Cependant, le film de Denys Arcand, *Les invasions barbares*, gagnant

d'un Oscar, a eu plus de succès en Australie qu'au Canada anglais. Par ailleurs, *Les trois petits cochons*, film canadien qui a obtenu le plus grand succès commercial l'an dernier (gagnant de la Bobine d'or aux Prix Génie de mars dernier) n'a jamais été diffusé au Canada anglais.

Cette distance qui s'installe est également évidente dans deux secteurs où les deux communautés linguistiques devraient pourtant s'intéresser l'une à l'autre et essayer de se comprendre : le milieu juridique et le milieu universitaire.

Il y a 30 ans, le regretté Jules Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, faisait une mise en garde contre ce qu'il a appelé le « séparatisme juridique<sup>9</sup> ».

« Le Québec a fait montre de la volonté et de l'aptitude nécessaires pour contribuer à l'édification d'un [...] système de droit fédéral, mais il s'est heurté à la communauté juridique du reste du Canada qui, dans sa grande majorité, s'est fermée à cette idée en ignorant purement et simplement la contribution du Québec », avait-il déclaré. « Actuellement, au Canada, il existe une séparation de fait sur le plan juridique, mais elle a été imposée au Québec de l'extérieur et non par le Québec de l'intérieur<sup>10</sup>. »

Il mentionnait les travaux juridiques que des universitaires avaient effectués au Québec et qui étaient passés inaperçus dans le reste du Canada dans les domaines du droit commercial, du droit criminel et du droit administratif. Il soulignait aussi le fait que les jugements prononcés par les tribunaux québécois n'étaient pas cités par les juristes anglophones.

Malheureusement, on en arrive au même constat pour des travaux universitaires canadiens dans d'autres domaines.

Dans le numéro de décembre 2007 de la *Revue canadienne de science politique*, François Rocher, de l'Université d'Ottawa, présente une analyse du degré de prise en compte des travaux des universitaires francophones par les universitaires anglophones<sup>11</sup>. Son hypothèse, ou plutôt ses attentes, qui « paraissent légitimes », sont les suivantes :

Pour comprendre pleinement la réalité canadienne sociale et politique, on doit avoir conscience de sa complexité. Dans ce contexte, les chercheurs doivent prendre en compte les travaux effectués sur un sujet donné sans

---

<sup>9</sup> Jules Deschênes, « Le séparatisme juridique au Canada », allocution prononcée à l'occasion d'un dîner organisé en l'honneur des juges de l'Ontario, Toronto, le 9 janvier 1978. Publié à nouveau dans Jules Deschênes, *Les plateaux de la balance*, préface de la très honorable Bora Laskin, Toronto, Butterworths, 1979, p. 31-42.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>11</sup> François Rocher, « The End of the "Two Solitudes"? The Presence (or Absence) of the Work of French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Canadian Journal of Political Science = Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4, décembre 2007, p. 833-857.

systématiquement ignorer un nombre important d'œuvres savantes, particulièrement lorsque celles-ci proviennent d'un milieu linguistique différent [traduction].

Il applique ensuite son hypothèse sur la recherche à l'ensemble du pays :

Si le Canada, en tant que communauté politique (et communauté nationale, comme il est qualifié par le Canada anglais), est composé de deux sociétés planétaires [...], la production d'œuvres savantes doit refléter cette réalité afin d'être englobante et complète [traduction].

M. Rocher termine son hypothèse normative en affirmant que la connaissance de la langue française, tout au moins la capacité de la lire, constitue un préalable pour une analyse sérieuse et approfondie du Canada.

Il estime que cette affirmation sera niée par certains alors qu'elle ira de soi pour d'autres.

À mon avis, cela va de soi.

En bref, M. Rocher a conclu que très peu d'universitaires de langue anglaise citent des œuvres produites par des francophones (la proportion serait seulement d'environ 5 p. 100) lorsqu'ils rédigent des ouvrages sur le Canada.

Cela est particulièrement malheureux de nos jours puisque le Québec, pour l'instant du moins, semble avoir accepté que, dans un avenir prévisible, il fera partie du Canada.

Dans une chronique récente, Michel David, du journal *Le Devoir*, explique que le Parti québécois est en « crise de foi ».

« La souveraineté est peut-être dans la fibre des Québécois, mais elle disparaît de leur écran radar », a-t-il écrit après une lecture froide des derniers sondages.

« Moins du tiers (31 p. 100) d'entre eux croient encore qu'elle se réalisera un jour. Même chez les péquistes, 40 p. 100 ont jeté l'éponge<sup>12</sup>. »

Étant donné que moins de gens croient que la souveraineté se fera, la situation linguistique a recommencé à soulever des préoccupations au Québec.

La publication des résultats du recensement de Statistique Canada de 2006 a provoqué un certain nombre de débats intenses au Canada, très différents les uns des autres.

---

<sup>12</sup> Michel David, « Crise de foi », *Le Devoir*, 26 avril 2008, p. B3.



Dans les médias francophones, le débat portait sur le fait que, malgré l'augmentation du nombre de francophones, le pourcentage de personnes de langue maternelle française a chuté sous la barre des 80 p. 100 pour la première fois depuis 1931.

Par conséquent, un certain nombre de titres mentionnaient un déclin du français. Une manchette défilant au bas de l'écran de RDI disait : « Le français en recul ». Pourtant, comme l'a souligné Alain Dubuc, la situation n'est pas si simple.

« Le seul élément qui a permis le mot recul, c'est la baisse de la proportion des gens dont la langue maternelle est le français dans l'île de Montréal, maintenant en dessous de 50 p. 100, qui s'explique par l'augmentation de l'immigration et par l'exode des francophones vers la banlieue. Il y a recul des francophones. C'est un fait. Mais est-ce un recul du français? Ce n'est pas du tout la même chose<sup>13</sup>. »

Cependant, le recensement n'a pas généré que cette nouvelle. Selon les médias anglophones majoritaires, le recensement renseignait sur la diversité. Selon les médias anglophones minoritaires du Québec, le recensement indiquait la première augmentation nette de la population anglophone depuis des décennies. Selon la presse francophone minoritaire à l'extérieur du Québec, le recensement révélait une perte nette de 5 000 francophones au profit du Québec. Quatre environnements médiatiques, quatre comptes rendus différents.

Toutefois, les actualités ne sont pas les seules sources de comptes rendus divergents. Il y a aussi les faits historiques.

Margaret Macmillan, la brillante historienne dont les compétences ont été reconnues grâce à son succès de librairie internationale intitulé *Paris 1919*, a récemment écrit que l'histoire peut avoir des répercussions positives sur la compréhension du public. Selon elle, se pencher sur le passé en toute honnêteté, que cela soit douloureux ou non pour certaines personnes, constitue la seule façon pour la société de venir à maturité et de nouer des liens avec les autres<sup>14</sup>.

Un exemple de ce genre de travail se trouve dans la collection de textes rédigés par André Pratte.

Dans un essai, il passe en revue une série de mythes qui ont dominé la pensée historique canadienne-française – sur le régime français, la conquête, la Seconde Guerre mondiale, la conscription, les débats constitutionnels et l'économie canadienne. Il lutte contre ce qu'il appelle « la perception étroitement victimaire que nous avons acquise de notre histoire<sup>15</sup>. »

---

<sup>13</sup> Alan Dubuc, « Le recul et le péril », *La Presse*, le 30 avril 2008.

<sup>14</sup> Margaret Macmillan, *The Uses and Abuses of History*, Toronto, Viking Canada, 2008, p. 150.

<sup>15</sup> André Pratte, « Faire table rase : Voir notre passé autrement pour mieux bâtir notre avenir », dans André Pratte, éd., *Reconquérir le Canada : Un nouveau projet pour la nation québécoise*, Montréal, Les Éditions voix parallèles, 2007, p. 243.

En votre qualité de chercheurs en études canadiennes, quels sont les enjeux auxquels vous faites face et quelles sont les occasions qui se présentent à vous? Quelles sont vos responsabilités?

Tout d'abord, je pense qu'il faudrait reconnaître l'importance qu'ont eue les universitaires étrangers qui ont étudié le Canada par le passé.

Dans différentes disciplines, ce sont des observateurs non canadiens qui ont pu voir ce que les Canadiens eux-mêmes n'étaient pas en mesure de saisir, c'est-à-dire que la complexité de ce pays le rend aussi intéressant que tout autre pays comme sujet d'étude universitaire.

À bien des égards, le premier compte rendu en anglais de la naissance du pays qui s'appelle aujourd'hui le Canada nous vient du magnifique récit romantique de Francis Parkman, au XIX<sup>e</sup> siècle, sur le régime français, les conflits avec les Premières nations et ce que nous appelons la guerre de Sept ans, mais que les Américains appellent la « French and Indian War » ou la guerre entre les Français et les Indiens.

Au XX<sup>e</sup> siècle, Mason Wade, un biographe de Parkman, a été le premier anglophone à écrire un document historique exhaustif en un volume sur le Canada français. Cet ouvrage a fait connaître le Canada français à toute une génération d'Anglo-Canadiens.

À la même époque, la sociologie canadienne a pratiquement été créée par des visiteurs étrangers.

Dans le domaine des sciences politiques, un universitaire de France a jeté les bases de l'examen des institutions politiques du Canada. Après avoir observé les élections canadiennes de 1904, André Siegfried a écrit *Le Canada, les deux races : problèmes politiques contemporains*.

Trente ans plus tard, ses conférences à Paris ont convaincu une fois pour toutes André Laurendeau que le séparatisme n'était pas la solution pour le Canada français.

Au Canada anglais, on doit à Seymour Martin Lipset certains des plus importants travaux d'avant-garde : tout d'abord, son étude de la Fédération du Commonwealth coopératif (ou CCF) en Saskatchewan, puis, vers la fin de sa carrière, son analyse comparative intitulée *Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada*.

En 1939, Horace Miner a publié *St. Denis: A French-Canadian Parish*, étude portant sur le milieu rural au Québec. Quatre ans plus tard, Everett C. Hughes a écrit un ouvrage qui est devenu classique, *French Canada in Transition*, dans lequel il a décrit les répercussions de l'industrialisation sur une petite ville du

Québec, soit « Cantonville » – le nom qu’il donnait à Drummondville. Quelle ne fut pas sa surprise d’apprendre que les universitaires de McGill considéraient qu’il perdait son temps puisque le français était voué à disparaître.

Miner et Hughes provenaient tous deux de l’école de Chicago, qui a fortement influencé une génération de spécialistes en sciences sociales du Québec, notamment Jean-Charles Falardeau et Guy Rocher.

Vingt ans plus tard, soit en 1965, John Porter a eu une influence semblable, non seulement auprès des spécialistes en sciences sociales du Canada anglais, mais également auprès du grand public, grâce à son ouvrage intitulé *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*. Avant la publication de ce livre, de nombreux Canadiens hésitaient à reconnaître l’importance des classes sociales au Canada.

Plus récemment, certaines des études les plus éclairantes sur les changements survenus à Montréal et la situation de la minorité anglophone du Québec ont été menées par des étrangers : Marc Levine, économiste américain et historien urbain, qui a publié en 1990 *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, et, dix ans plus tard, Martha Radice, anthropologue britannique, qui a écrit *Feeling Comfortable? The Urban Experience of Anglo-Montrealers*.

Qu’ont en commun tous ces ouvrages? Tout d’abord, la rigueur intellectuelle de leurs auteurs, qui n’ont pas abaissé leurs normes de qualité, même si leur sujet d’étude était le Canada.

Ensuite, toutes ces études sont le fruit d’une opinion objective, non biaisée par les préjugés inconscients des « gens du coin ». Les auteurs ont tous fait montre de respect à l’égard de ceux qu’ils étudiaient et n’ont pas supposé que la réalité du Canada correspondait aux cadres de référence élaborés dans d’autres pays. Ils ont réussi à percevoir les forces et les liens sociaux qui ont modelé ou qui influencent le Canada, ce pays que les Canadiens ont du mal à reconnaître ou à comprendre.

Ces auteurs ont reconnu le fait que le Canada n’était pas simplement un pays anglophone, mais plutôt un pays qui compte deux majorités linguistiques.

Et, dans certains cas, ils ont porté leur regard au-delà des limites étroites de leur discipline respective.

Je pense que vous auriez avantage à suivre leurs traces. Vous savez, l’étude du Canada est loin d’être terminée : des personnages importants « attendent » leur première biographie, des romans n’ont pas été étudiés, des films et des émissions de télévision n’ont pas été analysés, et des phénomènes et des institutions, tant politiques que sociaux, n’ont pas été examinés.

Notes pour une allocution à la Conférence internationale du CIEC « Le Canada à découvert »  
Ottawa, le 27 mai 2008

Je vous souhaite une excellente conférence et je vous félicite dès maintenant pour le travail considérable et soutenu que vous ferez dans le domaine des études canadiennes.

Merci.